

DECRET N°71-183 du 22 Septembre 1971

modifiant le Décret n°71-104/CP/MEN du 2 juin 1971, portant création et composition de la Commission Restreinte chargée d'étudier les problèmes concernant l'Enseignement Privé Confessionnel au Dahomey -

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel;
  - VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel;
  - VU la Loi n°64-19 du 11 août 1964, réglementant l'Enseignement Privé au Dahomey;
  - VU le Décret n°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement; et le Décret n°71-149 du 4 août 1971 qui l'a modifié;
  - VU le Décret n°71-104/CP/MEN du 2 juin 1971, portant création et composition de la Commission Restreinte chargée d'étudier les problèmes concernant l'Enseignement Privé Confessionnel au Dahomey ;
  - VU le Décret n°315/PR/MEN du 9 septembre 1967, portant modalités d'application de la loi réglementant l'Enseignement Privé au Dahomey;
- Sur proposition du Ministre de l'Education Nationale;  
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er.- L'article 2 du Décret n°71-104/CP/MEN du 2 juin 1971, portant création et composition de la Commission Restreinte chargée d'étudier les problèmes de l'Enseignement Confessionnel au Dahomey est modifié comme suit :

Au lieu de :

.....

- d'autre part :

4 représentants de l'Enseignement Privé Catholique :

- Direction Nationale : Le Directeur
- Syndicats des Enseignants : 2 membres
- Parents d'élèves : Le Président

L i r e :

.....

- d'autre part :

4 représentants de l'Enseignement Privé Catholique :

- Direction Nationale : Le Directeur ou son représentant
- Syndicats des Enseignants : Un membre
- Parents d'élèves : Deux membres

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 22 Septembre 1971

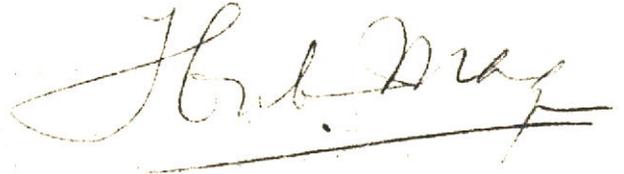
par le Conseil Présidentiel,



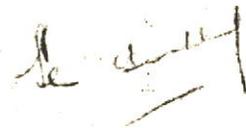
Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

Ampliations :

PCP 6 - MCP 4 - CS 6 - SCG 4 - MEN 15 -  
Ministères 12 - IA 10 - Rectorat 4 -  
IAA-DCCT-DN-IGF-JORD 5 - DEP-DGAJL 4 -  
Dtion Stat 2 - Gde Chanc. 1 -

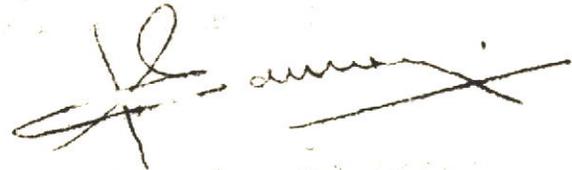


Hubert MAGA



Sourou-Migan APITHY

Le Ministre de l'Education Nationale,



Edmond DOSSOU-YOVO